AIRPORTS OF MOROCCO
مطارات المغرب

00002135

DIRECTION GENERALE

21 OCT. 2026

DCH.PS09.E.316/00

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE INTERNE CHEF(FE) DU SERVICE GESTION DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SI AEROPORT MOHAMMED V

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la Loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n°35-09 modifiant la Loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le Dahir n° 1.1.24.31 du 10 Dhou Al Hijja 1445 (17 Juin 2024) portant nomination de Monsieur Adel EL FAKIR en qualité de Directeur Général de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

D E C I D E

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National Des Aéroports lance un appel à candidature interne pour occuper le poste de **Chef(fe) du Service Gestion de Maintenance des Equipements SI** au sein **de l'Aéroport Mohammed V.** L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées par l'article 3 de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

1. **Mission :**
 - Assurer le bon fonctionnement de tous les équipements « SI » installés au niveau de la plateforme de l'Aéroport Mohammed V et ses périphériques, et veiller à la gestion et la maintenance des équipements SI placés sous sa responsabilité.
2. **Activités principales :**

2.1 Volet technique

- Maintenir, réparer et remettre en service les équipements informatiques, à savoir :
 - Système d'information aéroportuaire (Téléaffichage) de l'Aéroport Mohammed V ;
 - Système de contrôle d'accès et biométrie de l'Aéroport Mohammed V ;
 - Système de protection périmétrique de la clôture de l'Aéroport Mohammed V ;
 - Système des issus de secours de l'Aéroport Mohammed V ;
 - Système de vidéosurveillance de l'Aéroport Mohammed V, FRET et CCR ;
 - Parc informatique (ordinateur de bureau, imprimantes et périphériques...).
- Gérer et configurer le système informatique (unités centrales, Imprimantes et périphériques, ...) de l'Aéroport Mohammed V ;
- Assurer la maintenance préventive et corrective des équipements SI de l'Aéroport ;
- Proposer et réaliser des solutions informatiques visant à améliorer la gestion aéroportuaire ;

- Inspecter, analyser et proposer des actions d'amélioration ;
- Veiller à l'application des procédures en vigueur liées au service ;
- Traiter tout dossier en relation avec les missions de l'entité confié par la hiérarchie.

2.2 Volet « activités administratives » :

- Veiller au classement et l'archivage des documents du service ;
- Coordonner avec les entités concernées afin d'assurer la logistique nécessaire pour la bonne marche du service ;
- Elaborer le rapport d'activités de son entité ;
- Assurer un reporting périodique, précis, clair, concis sur le déroulement de l'activité et sur chaque événement marquant ;
- Etablir les tableaux de service du personnel et assurer la continuité du service (personnel technique) ;
- Assurer la gestion administrative relevant de son périmètre d'action ;
- Etablir, diffuser les notes de service et en assurer le suivi ;
- Elaborer et approuver les bons d'approvisionnement et les demandes de travaux ;
- Certifier les factures de fournitures, de travaux et de prestations de service.

2.3 Volet « qualité, sécurité et environnement » :

- Traiter les réclamations et suggestions émises par les clients et parties intéressées en relation avec l'entité ;
- Proposer des plans d'actions correctives et les dispositifs de maîtrise des risques liés aux anomalies constatées et en assurer le suivi ;
- Veiller à la communication en interne et auprès parties intéressées en relation avec l'entité des politiques Qualité, Sécurité et Environnement et à leur compréhension par le personnel de l'entité ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions nécessaires pour l'atteinte des objectifs Qualité, Santé et Sécurité au travail, environnement et Sécurité aérodrome arrêtés par la direction ;
- Assurer la mise en conformité réglementaire Qualité, Santé et Sécurité au travail, environnement et Sécurité aérodrome ;
- Assurer la diffusion et la coordination en interne et auprès des parties intéressées de l'entité des informations liées à la sécurité, à la qualité et à l'environnement (procédures, résultats d'audits, recommandations d'amélioration, dangers et risques sécurité aérodrome et sécurité au travail, aspects environnementaux...) ;
- Contribuer éventuellement à la planification des audits internes QSE ;
- Participer à la mise à jour du manuel d'aérodrome ;
- Notifier tout incident ou accident lié à la sécurité d'aérodrome au chef hiérarchique et/ou au responsable SGS ;
- Rapporter les non conformités liées à la santé et sécurité au travail, à l'environnement et à la prestation rendue aux clients au chef hiérarchique et/ou au responsable QSE ;
- Veiller et contribuer à l'identification des aspects environnementaux et des risques liés à la santé, sécurité au travail (suite à un changement : travaux, modification significative d'infrastructure, nouvelle procédure...), à leur évaluation et au suivi des plans d'actions de maîtrise ;
- Veiller à l'élaboration des fiches de gestion des modifications suite à un changement (évolution réglementaire, nouvelle procédure, nouvelle activité, travaux, modification d'infrastructure, etc.) ;

- Participer aux études de sécurité pour l'élimination des dangers ou l'atténuation des risques identifiés suite à un changement (travaux, modification significative d'infrastructure, évolution réglementaire, nouvelle procédure...) ;
- Participer à l'évaluation, l'analyse et le traitement des risques liés à la sécurité aérodrome, santé et sécurité au travail et des aspects environnementaux significatifs ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions préventives et correctives liées à la sécurité aérodrome, à la qualité, à l'environnement et à la santé et la sécurité au travail selon les procédures en vigueur.

2.4 Volet « gestion des moyens humains » :

- Définir les objectifs de l'équipe placée sous sa hiérarchie et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Encadrer les membres de son équipe et veiller à leur développement professionnel et personnel ;
- S'assurer et veiller à ce que le personnel sous sa responsabilité ait suivi les formations adéquates ;
- Veiller à ce que le personnel du service soit formé aux normes et référentiels réglementaires et à leur stricte application ;
- Contribuer à l'évaluation de l'efficacité des formations suite à leurs réalisations ;
- Contribuer à l'expression des besoins en ressources humaines et en formation de l'aéroport ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les atténuer ;
- Être le(la) garant(e) principal(e) de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

2.5 Volet « contrôle interne et des performances » :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité et en assurer une amélioration continue ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Niveau d'études requis	▪ Diplôme de Bac+5 ans au minimum en Génie informatique ou systèmes et réseaux ou système d'information ou équivalent ou classé (e) à une échelle supérieure ou égale à M3.
Nature de l'expérience recherchée	▪ Expérience minimale de 4 ans dans les systèmes d'information et/ou administration systèmes.

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...)
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique et du directeur de l'entité sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat(e) suggère pour le poste pourvu.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à **appel_candidature@onda.ma** (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du 23 OCT. 2026 au 06 NOV. 2026 date de rigueur.

Adel El Fakir
Directeur Général
Office National Des Aéroports

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU POSTE POURVU

Matricule :
Nom et Prénom :

Décrivez votre propre perception des missions du poste de Chef(fe) du Service Gestion de Maintenance des Equipements SI à l'Aéroport Mohammed V :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Tracez les grandes lignes du programme du travail et de l'approche que vous suggéreriez pour la gestion du poste en question :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....